

COMMUNIQUÉ **FO CMA** –
SPÉCIAL ÉLECTIONS DU PERSONNEL
CPN 56

Vous allez recevoir très prochainement dans votre boîte aux lettres le matériel électoral pour voter par correspondance pour l'élection des représentants du personnel à la CPN 56 (Commission Paritaire Nationale)

Cette commission représente une instance paritaire de dialogue social au sein du réseau des CMA, composée en nombre égal d'un collègue employeur et d'un collègue salarié.

Afin de vous aider dans cette démarche nous vous proposons [une vidéo explicative dont voici le lien](#) :

✓ [Comment voter **FO** à CPN 56](#) 

Quels sont ses rôles ?

- **CPN 56** : Cette commission se déroule à CMA France. Elle propose la valeur du point. Elle étudie toutes modifications éventuelles du Statut du personnel et de ses annexes pour décision de la CPN 52 et parution éventuelle au Journal Officiel. Elle donne un avis sur les règlements des services et accords locaux RTT pour mise en conformité. Elle peut être chargée de médiation en cas de litige relatif aux situations individuelles ou collectives des agents...

Demeurant à votre disposition pour tous sujets ou aides complémentaires.

Bien cordialement,

“Seul on ne peut rien. Ensemble tout devient possible !!!”

Votez
FO